



UNIVERSITÄTS-  
BIBLIOTHEK  
PADERBORN

# **Synonymes François, Leurs Différentes Significations Et Le Choix Qu'il En Faut Faire pour parler avec justesse**

**Girard, Gabriel**

**Rouen, 1788**

I.

---

[urn:nbn:de:hbz:466:1-60158](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-60158)

concerne les *noms*, avant que d'étudier ce qui regarde l'*article*.

Qu'est-ce donc que l'*article*? Quand faut-il, ou l'employer ou l'omettre?

## I.

Qu'est-ce que l'*article*? Je le définis, un *adjectif* qui précède les *noms communs*, pour annoncer qu'ils doivent être pris, non dans un sens vague, mais dans un sens déterminé.

Avant que de mettre ceci dans un plus grand jour, il faut savoir quel est le mot nommé *article*. C'est *le*, pour le singulier masculin; *la*, pour le singulier féminin; *les*, pour les pluriels des deux genres.

Voilà, quant au matériel, le mot nommé *article*, & le seul qui soit *article*. Mais, comme il est souvent précédé d'une particule, à laquelle il s'incorpore, distinguons *article simple*, & *article particulé*.

Il n'y a que ces deux particules, *à*, & *de*, auxquelles il s'incorpore, & cela par une contraction qui se fait au singulier, mais au masculin seulement, avant les noms qui commencent par une consonne. On dit *au*, pour *à le*; & *du*, pour *de le*. Je vais *au* jardin. Je fors *du* jardin.

Au singulier, tant masculin que féminin, si le nom commence par une voyelle, il n'y a plus de contraction, mais l'*article* s'élide, *l'amour*, *de l'amour*, *l'amitié*, *de l'amitié*.

Au pluriel, soit masculin, soit féminin, & quoique le nom commence par une voyelle, la contraction a toujours lieu. On dit toujours *aux*, pour *à les* & *des*, pour *de les*. Parler *aux* hommes, cultiver *des* fleurs.

Tome II.

Il n'y a qu'un seul mot qui empêche que cette contraction ne se fasse. C'est l'adjectif *tout*, parce qu'il se place toujours entre la particule & l'article. Quoiqu'on dise *au monde*, & *du monde*, on doit dire, *à tout le monde*, & *de tout le monde*. *Aux hommes*, à tous les hommes.

Présentement reprenons notre définition, parce que tout ce qu'il y a de vrai & de solide à dire sur l'article, doit partir de la définition même, ou peut-être de quelque différence que nous supposerions entre l'article *simple* & l'article *particulé*.

J'ai dit, en premier lieu, que l'article est un adjectif: & si je n'avois pas craint d'entasser trop de choses à la fois, j'aurois volontiers ajouté que cet adjectif est tiré de la classe (1) des *pronoms*. Quand il précède un substantif, on le nomme *article*: *la piece nouvelle se joue demain*; & quand il précède ou suit un verbe, *je la verrai*, *voyez-la*, on l'appelle *pronom*.

Mais, d'ailleurs, n'est-ce pas une chose qui convient à la plupart des *pronoms adjectifs*, d'être mis avant le nom, à l'exclusion de l'article, & avec la même propriété, comme quand je dis, *ce papier*, *cette plume*, &c. *mon frere*, *votre sœur*, &c. Ainsi l'article est un pronom tel que bien d'autres, mais auquel on a donné par excellence le nom d'*article*, parce qu'il est d'un plus fréquent usage qu'aucun des autres.

J'ai dit, en second lieu, qu'il doit précéder

(1) Apollonius, p. 15. *Articuli, juncti nominibus, vim & potestatem suam exerunt: non juncti, transeunt in pronomina.* Je cite la traduction de François Portus, édition de Francfort, 1590.

Priscien, livre XI. *S. Stoici articulum & pronomen unam partem orationis accipiebant.*

le nom : & il le précède immédiatement , à moins que ce nom , étant substantif , ne soit lui-même précédé par un adjectif qu'il régit : *la belle saison , les beaux vers !* Alors l'article cede à l'adjectif le voisinage du substantif , & il marche avant tous les deux. Hors delà , il n'y a que l'adjectif *tout* , qui , comme nous l'avons déjà remarqué , précède toujours l'article *simple* , & divise le *particulé*.

J'ai dit , en dernier lieu , que la propriété de l'article , c'est d'annoncer qu'à des noms *communs* , ou employés comme tels , on a voulu attacher un sens précis. Car un nom , à le prendre tout seul , ne renferme que la simple idée de la chose à la signification de laquelle il est destiné. Mais cette idée pouvant être vague ou déterminée , générale ou restreinte , c'est à moi à désigner quelle étendue je donne à cette idée. Or , c'est ce que je ne puis faire que par un article , ou par quelque chose d'équivalent. *Pain* , ne présente que l'idée de ce qu'on appelle pain. Mais en disant , *j'aime le pain* , ou *donnez-moi du pain* , ou *donnez-moi un pain* , je fais concevoir pour quelle idée précise je veux qu'on reçoive ce mot *pain*.

## I I.

Quand faut-il employer l'article ? Toutes les fois qu'il faut annoncer que des noms *communs* doivent être pris dans un sens déterminé. Or la qualité de ces noms-là n'est limitée , ni ne peut l'être , puisque l'article substantifie & modifie des mots de toute espece , conformément à des règles , ou à des usages qui , comme nous l'allons voir , ne varient pas.

I. *Noms propres*. Quoiqu'ils n'appartiennent